

Appel à Projets AFEST - Actions de Formation En Situation de Travail

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Les dates de dépôt de dossier :

- 6 décembre 2024,
- 20 janvier 2025,
- 17 février 2025,
- 14 avril 2025.

Présentation du dispositif

Cet appel à projets vise à répondre aux besoins de recrutement des entreprises en proposant de former au plus près des emplois d'aujourd'hui et de demain et ainsi de rapprocher les personnes en recherche d'emploi des entreprises.

Il a pour objectifs de :

- réaliser des actions de formation sur mesure permettant l'acquisition de compétences ou d'une certification professionnelle partielle ou totale, et permettant un minimum de 70% du parcours au sein des entreprises d'accueil,
- de développer des organisations du travail plus apprenantes et rapprocher les lieux de formation de l'emploi local,
- rompre avec les modalités d'apprentissage traditionnel en s'appuyant sur les situations de travail réel et les professionnels des entreprises,
- de favoriser et accélérer l'insertion en emploi.

Conditions d'attribution

Qui peut candidater ?

— Entreprises éligibles

Peuvent candidater les organismes de formation ou un consortium, les groupements d'employeurs, les clusters, les entreprises, les associations...

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les projets devront inscrire les apprenants dans une dynamique de formation et d'insertion, leur permettant d'acquérir tout ou partie d'une qualification porteuse sur le marché du travail.

— Public visé

Les projets devront viser :

- les personnes en recherche d'emploi peu ou pas qualifiées résidant en Nouvelle-Aquitaine (c'est-à-dire ayant un niveau infra 4 ou ayant atteint un niveau 4 sans diplôme obtenu),
- ou les personnes handicapées,
- ou les habitants des Quartiers Politique de la Ville (QPV),
- ou les habitants des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR),
- et les personnes ayant un baccalauréat de plus de 10 ans (diplôme obsolète).

Montant de l'aide

De quel type d'appel à projets s'agit-il ?

La Région accompagne les dépenses d'ingénierie et de formation. Le co-financement total des fonds publics ne peut excéder 70% de la dépense éligible.

Le complément financier peut être apporté par des co-financements privés ou de l'autofinancement.

Informations pratiques

Comment candidater ?

— Après de quel organisme

Le dossier de candidature et le volet budgétaire sont à retourner complétés et signés à la Région par voie postale et par courrier électronique :

Par voie postale, avec Accusé de Réception :

- Région Nouvelle-Aquitaine Pôle Formation Emploi - Chargée de mission AFEST 14 rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : AFEST@nouvelle-aquitaine.fr

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00

Liens

- [Règlement d'intervention](#)

Fichiers attachés

- [Dossier de candidature](#) (26/11/2024 - 0.44 Mo)